

Communiqué de presse - 07/05/2021

MÉDIATHÈQUES

RÉOUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES DE LA ROCHE-SUR-YON

ADRESSES

Médiathèque Benjamin-Rabier

Esplanade Jeannie-Mazurelle

02 51 47 48 60

Médiathèque Sédar-Senghor

2, rue Champollion

02 51 37 48 68

Médiathèque Alain-Sabaud

106, rue du Général Guérin

02 51 37 92 47

HORAIRES D'OUVERTURE

LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

De 14h à 18h

LES MERCREDIS ET SAMEDIS

De 10h à 12h puis de 14h à 18h

Le 14 bis – Centre Information jeunesse et le service des relations internationales ouvrent de nouveau leur accueil physique au sein de la médiathèque Benjamin-Rabier, du mardi au vendredi de 14h à 18h.

A partir de ce mardi 11 mai, les médiathèques Benjamin-Rabier, Alain-Sabaud et Léopold Sédar-Senghor de La Roche-sur-Yon accueilleront les usagers dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Cette réouverture rendra de nouveau possible l'accès aux documents et leur emprunt dans les bâtiments.

Consignes sur site

Les règles sanitaires en vigueur seront appliquées sur l'ensemble des structures :

- port du masque obligatoire et respect des gestes barrières notamment via le maintien de la distanciation physique ;
- lavage des mains à l'entrée (gel hydroalcoolique à disposition) ;
- pas de station immobile prolongée ni de consultation sur place (pas de recherche documentaire, de consultation des catalogues, de lecture de la presse ni de recherches internet via les postes informatiques).

Les jauges seront limitées à 100 personnes pour la médiathèque Benjamin-Rabier et à 30 personnes pour les médiathèques Alain-Sabaud et Léopold Sédar-Senghor. Un nettoyage des locaux sera effectué quotidiennement.

Les documents empruntés pourront être retournés :

- dans les boîtes de retour prévues à cet effet à la médiathèque Alain-Sabaud et à la médiathèque Benjamin-Rabier (en dehors des heures d'ouverture au public) ;
- aux accueils des médiathèques Léopold Sédar-Senghor et Benjamin-Rabier, durant les horaires d'ouverture.

Les œuvres d'art, les instruments de musique et les vinyles devront être retournés uniquement à l'accueil de Benjamin-Rabier. Les jeux devront être retournés à l'accueil de Sédar-Senghor. Tous les documents retournés seront mis en quarantaine (pendant 3 jours) avant une remise en circulation.

Arrêt du drive

Le dispositif drive, mis en place jusqu'alors, n'est plus actif à partir d'aujourd'hui, vendredi 7 mai.

